Référence dossier :
4926316 A

Qualiconsult IMMOBILIER

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du travail :	Décret :	Arrêtés :
Article R.4412-97	n°2011-629 du 3 juin 2011	du 26 juin 2013
Code de la Santé Publique :	n°2012-639 du 4 mai 2012	du 25 juillet 2016
	n°2013-594 du 5 juillet 2013	du 16 juillet 2019
	n°2015-789 du 29 juin 2015	
	n°2017-899 du 9 mai 2017	
	n°2019-251 du 27 mars 2019	

Norme : Norme NFX 46 -020 d'août 2017

1. IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE BÂTI

Adresse : Ascenseur n° 360366 Bât. G sis Campus 1 7 avenue Des Platanes

Complément d'adresse

Bât : | Entrée :
Esc. : | Etage :
Porte n : | Lot n° :
Référence cadastrale : Non Communiqué(s)

Fonction principale du bâtiment : Tertiaire

Type de bien : Ascenseur n° 360366 Bât. G sis Campus 1

Catégorie du bâtiment :

Date du permis de construire :



N° de dossier	Date de la commande
4926316	12/07/2024
Date du repérage	**Accompagnateur**
18/07/2024	Aucun

2. DESIGNATION DE L'ORGANISME ET AUTEUR DU REPERAGE

Organisme : QUALICONSULT IMMOBILIER

Adresse : 355, avenue du Général Patton - CS 56613
49066 ANGERS CEDEX

Auteur du repérage : LEMAILLE Xavier

LEMAILLE Xavier
Compétence Certifié par N° CPDI3124
Depuis le 30/11/2023

Désignation de la compagnie d'assurance : MMA ENTREPRISES

Numéro de police : 127106241
Date de validité : 31/12/2024

3. DESIGNATION DU LABORATOIRE D'ANALYSE

Laboratoire : EUROFINS OUEST

N° d'accréditation : 1-5597 rév 11

Adresse : 11, rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 NANTES

REVISION	DATE	OBJET
Version 01	25/07/2024	Création du document

Amiante

SOMMAIRE

CONCLUSIONS DU RAPPORT DE REPERAGE 3
1. IDENTIFICATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS 4
1.1. **IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE** 4
1.2. **IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE** 4
2. PREAMBULE 4
3. BUT DE LA MISSION 4
3.1. **REPERAGE ANTERIEUR REMIS PAR LE DONNEUR D'ORDRE** 4
3.2. **DESCRIPTION DES TRAVAUX** 4
3.3. **PERIMETRE DU REPERAGE** 5
3.4. **PROGRAMME DE REPERAGE** 5
4. 11
5. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC 12
5.1. **OBLIGATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE / DONNEUR D'ORDRE** 12
5.2. **PHASE DE REPERAGE** 12
5.3. **PHASE PRELEVEMENT ET ANALYSE D'ECHANTILLON** 13
6. LOCAUX VISITES ET NON-VISITES 13
7. RESULTAT DETAILLE DU REPERAGE 13
7.1. **DESCRIPTION DES REVÊTEMENTS EN PLACE LE JOUR DU REPERAGE** 13
7.2. **MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE** 13
7.3. **MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE** 14
1. OBSERVATIONS & RESERVES 15
2. ANNEXES 15

FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 16

PLANCHE(S) DE REPERAGE 16

PLANCHE PHOTO(S) 22

PROCES VERBAUX D'ANALYSES LABORATOIRE 26

DOCUMENT(S) REMI(S) 29

ATTESTATION D'ASSURANCE 30

CERTIFICAT DE QUALIFICATION 31

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

CONCLUSIONS DU RAPPORT DE REPERAGE

DANS LE CADRE DE LA MISSION OBJET DU PRESENT RAPPORT, IL A ETE REPERE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Matériels en machinerie Freins d'ascenseurs — **Quantité estimée total dans la ZPSO : 2 u**

Etage	Local ou partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure	(Quantité estimée dans le local
3ème	Local machinerie ascenseur	Marquage du matériau	2 u

Edité le : 25/07/2024

Fait à : ANGERS CEDEX

Cachet de l'entreprise

QUALICONSULT IMMOBILIER
355 Avenue Patton - CS 56613
49066 ANGERS
Tél. 02 41 68 72 86
angers.facilities@qualiconsult.fr
SIRET 490 676 293 00460

Signature de l'opérateur



CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

1. IDENTIFICATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS

1.1. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Nom : CCI LE MANS SARTHE

Qualité du donneur d'ordre :
Sur déclaration de l'intéressé

Adresse : 1 BOULEVARD RENE LEVASSEUR
72014 LE MANS CEDEX 2

1.2. IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

Nom : CCI LE MANS SARTHE

Qualité du donneur d'ordre :
Sur déclaration de l'intéressé

Adresse : 1 BOULEVARD RENE LEVASSEUR
72014 LE MANS CEDEX 2

2. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **de la démolition de l'immeuble sis :**

Ascenseur n° 360366 Bât. G sis Campus 1
7 avenue Des Platanes
72100 LE MANS

Date de délivrance du permis de construire :

Destination présente et passée de l'immeuble bâti : **Tertiaire**

Les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention sont définies à l'annexe 13-9 du Code de la santé publique ainsi que par arrêté.

ANCIENS REPERAGE REMIS PAR LE MAITRE D'OUVRAGE :

Moyens mis à disposition par le maître d'ouvrage : Ascensoriste

3. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les ouvrages ou composant de la construction susceptibles d'être affectés par les travaux.

Liste des écarts, adjonctions ou suppressions par rapport à la norme NF X 46-020 d'août 2017 :

Sans Objet

3.1. REPERAGE ANTERIEUR REMIS PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun repérages antérieure nous a été remis

3.2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Ref. Programme de Travaux	DESCRIPTION DES TRAVAUX
	Remplacement complet de l'ascenseur

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

3.3. PERIMETRE DU REPERAGE

Liste des locaux inscrit dans le périmètre du repérage	Etage	Travaux
Trémies Ascenseur n°1	1er SS	Concernée
Trémies Ascenseur n°2	RDC	Concernée
Cabine Ascenseur	RDC	Concernée
Trémies Ascenseur n°3	1er	Concernée
Trémies Ascenseur n°4	2ème	Concernée
Local machinerie ascenseur	3ème	Concernée

3.4. PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

Ouvrages ou Composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou Produit	Commentaire(s)
3 - Parois verticales intérieures			
Murs et cloisons maçonnés	Flocages	M	
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
	Enduits de ragréage, débullage, lissage	M	
	Joints de dilatation, d'assemblage, joints coupefeu	M	
	Fourreaux (carton, fibres-ciment…)	P	
	Flocages	M	
	Enduits à base de plâtre projetés	M	
	Enduits à base de plâtre lissés	M	
	Enduits à base de plâtre talochés	M	
	Enduits à base de plâtre	M	
	Enduits à base de ciment projetés	M	
	Enduits à base de ciment lissés	M	
	Enduits à base de ciment talochés	M	
	Enduits de ragréage	M	
	Enduits de débullage	M	
	Enduits de lissage	M	
	Joints de dilatation	M	
	Joints d'assemblage	M	
	Joints coupe-feu	M	
	Fourreaux - carton	P	
	Fourreaux fibres-ciment	P	
	Fourreaux PVC	P	
	Fourreaux métalliques	P	
Poteaux	Flocages	M	
	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	M	
	Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)	M	
	Joints de dilatation, d'assemblage avec poutraison	M	
	Entourages de poteau (carton-amiante, fibresciment, matériaux sandwich…), coffrages perdus	P	
	Flocages	M	
	Enduits à base de plâtre projetés	M	
	Enduits à base de plâtre lissés	M	
	Enduits à base de plâtre talochés	M	
	Enduits à base de ciment lissés (ragréage, débullage, lissage)	M	
	Enduits à base de ciment talochés (ragréage, débullage, lissage)	M	

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

	Joints de dilatation	M	
	Joints d'assemblage avec poutraison	M	
	Entourages de poteau carton-amiante	P	
	Entourages de poteau fibres-ciment	P	
	Entourages de poteau matériaux sandwich	P	
	Entourages de poteau autre	P	
	Entourages de poteau coffrages perdus	P	
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	P	
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
	Flocages	M	
	Plots de colle fixant les cloisons au mur	M	
	Bandes calicot	M	
	enduits de jointoiement des plaques de plâtre	M	
	Sous couches des tissus muraux	P	
	Isolants intérieurs fibreux, bourre en vrac	M	
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds / têtes de cloisons (notamment IGH et ERP): tresse, carton, fibres-ciment	P	
	Flocages	M	
	Plots de colle fixant les cloisons au mur	M	
	Bandes calicot	M	
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	M	
	Sous-couches des tissus muraux	P	
	Isolants intérieurs fibreux, bourre en vrac	M	
	Panneaux de cloisons lisses	P	
	Panneaux de cloisons moulurées	P	
	Panneaux de cloisons préfabriquées ou non	P	
	Enduits à base de plâtre projetés	M	
	Enduits à base de plâtre lissés	M	
	Enduits à base de plâtre talochés	M	
	Enduits à base de ciment projetés	M	
	Enduits à base de ciment lissés	M	
	Enduits à base de ciment talochés	M	
	Jonctions entre panneaux préfabriqués en pieds de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse	P	
	Jonctions entre panneaux préfabriqués en pieds de cloisons (notamment IGH et ERP) : carton	P	
	Jonctions entre panneaux préfabriqués en pieds de cloisons (notamment IGH et ERP) : fibres-ciment	P	
	Jonctions entre panneaux préfabriqués en têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse	P	
	Jonctions entre panneaux préfabriqués en pieds de cloisons (notamment IGH et ERP) : carton	P	
	Jonctions entre panneaux préfabriqués en pieds de cloisons (notamment IGH et ERP) : fibres-ciment	P	
Gaines et coffres verticaux	Flocages	M	
	Enduits à base de plâtre (projetés, lissés ou talochés)	M	
	Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)	M	
	Bandes calicot	M	
	enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné	M	
	Panneaux (fibres-ciment, …)	P	
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)	P	
	Flocages	M	
	Bandes calicot	M	

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

	Enduits de jointoiement des plaques de plaque cartonné	M	
	Enduits à base de plâtre projetés	M	
	Enduits à base de plâtre lissés	M	
	Enduits à base de plâtre talochés	M	
	Enduits à base de ciment lissés (ragréage, débullage, lissage)	M	
	Enduits à base de ciment talochés (ragréage, débullage, lissage)	M	
	Panneaux fibres-ciment	M	
	Panneaux bois agglomérés	M	
	Panneaux autre	M	
	Jonctions entre panneaux tresses	P	
	Jonctions entre panneaux étanchéité entre panneaux	P	
Portes coupe- feu, pare- flamme, isothermiques, frigorifiques	Joints des portes coupe-feu, phoniques ou pare flammes (sur battant et dormant y compris occulus, et sur serrurerie)	P	
	Panneaux, plaques en fibres-ciment des vantaux, bakelite	P	
	Isolants intérieurs des portes	P	
	Isolants intérieurs des portes	P	
	Joints des portes coupe-feu (sur battant et dormant y compris oculus, et sur serrurerie)	P	
	Joints des portes phoniques (sur battant et dormant y compris oculus, et sur serrurerie)	P	
	Joints des portes pare-flammes (sur battant et dormant y compris oculus, et sur serrurerie)	P	
	Panneaux	P	
	Plaques en fibres-ciment des vantaux	P	
	Bakelite	P	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Sous couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles	P	
	Panneaux décoratifs en fibre-ciment (lambris), revêtements durs en fibres-ciment	P	
	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage	M	
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes, …)	M	
	Revêtements bitumineux	M	
	Peintures intumescentes	M	
	Revêtements bitumineux	M	
	Peintures intumescentes	M	
	Sous-couches des tissus muraux	P	
	Sous-couches des moquettes murales	P	
	Sous-couches des les vinyles	P	
	Panneaux décoratifs en fibres-ciment (lambris)	P	
	Revêtements durs en fibres-ciment	P	
	Colles de carrelage	M	
	Colles de faïence	M	
	Ragréage	M	
	Primaire d'accrochage	M	
	Peintures décoratives : paillettes	M	
	Peintures décoratives : goutelettes	M	
	Peintures décoratives : autre	M	
	Joints de carrelage	M	
	Joints de faïence	M	
4 - Plafonds et faux plafonds			
Plafonds	Flocages	P	
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

	Panneaux collés vissés ou cloués	P	
	Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite)	M	
	Bandes calicot	M	
	Enduits de jointoiement et plots de colle des plaques de plâtre	M	
	Sous couches des tissus muraux	M	
	Peintures intumescentes	M	
	Revêtements bitumineux	M	
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)	M	
	Résines	M	
	Colles de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage et joints de carrelage	M	
	Flocages	M	
	Panneaux collés vissés ou cloués	P	
	Bandes calicot	P	
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	M	
	Sous-couche des tissus muraux	P	
	Peintures intumescentes	M	
	Revêtements bitumineux	M	
	Résines	M	
	Enduits à base de plâtre projetés	M	
	Enduits à base de plâtre lissés	M	
	Enduits à base de plâtre talochés	M	
	Enduits à base de ciment projetés	M	
	Enduits à base de ciment lissés	M	
	Enduits à base de ciment talochés	M	
	Coffrages perdus carton-amiante	P	
	Coffrages perdus fibres-ciment	P	
	Coffrages perdus composite	P	
	Peintures décoratives pailletées	M	
	Peintures décoratives goutelettes	M	
	Peintures décoratives autre	M	
	Colles de carrelage	M	
	Ragréages	M	
	Primaires d'accrochage	M	
	Joints de carrelage	M	
Poutres et charpentes	Flocages	M	
	Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés)	M	
	Entourages de poutres (carton-amiante, fibresciment, matériaux sandwich)	P	
	Peintures intumescentes	M	
	Revêtements bitumineux	M	
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)	M	
	Jonctions avec la façade, calfeutrements, joints (coupe-feu, de dilatation, de structure)	M	
	Flocages	M	
	Peintures intumescentes	M	
	Revêtements bitumineux	M	
	Enduits à base de plâtre projetés	M	
	Enduits à base de plâtre lissés	M	
	Enduits à base de plâtre talochés	M	
	Enduits à base de ciment projetés	M	
	Enduits à base de ciment lissés	M	
	Enduits à base de ciment talochés	M	
	Entourages de poutres carton-amiante	P	

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

	Entourages de poutres fibres-ciment	P	
	Entourages de poutres matériaux sandwich	P	
	Peintures décoratives pailletées	M	
	Peintures décoratives goutelettes	M	
	Peintures décoratives autre	M	
	Jonctions avec la façade	M	
	Calfeutrements	M	
	Joints coupe-feu	M	
	Joints de dilatation	M	
	Joints de structure	M	
Gaines et coffres horizontaux	Flocages	M	
	Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés)	M	
	Bandes calicot	P	
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné	M	
	Panneaux (fibres-ciment, …)	P	
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)	M	
	Flocages	M	
	Bandes calicot	P	
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné	M	
	Enduits à base de plâtre projetés	M	
	Enduits à base de plâtre lissés	M	
	Enduits à base de plâtre talochés	M	
	Enduits à base de ciment projetés	M	
	Enduits à base de ciment lissés	M	
	Enduits à base de ciment talochés	M	
	Panneaux fibres-ciment	P	
	Panneaux bois aggloméré	P	
	Panneaux bois	P	
	Panneaux bois autre	P	
	Panneaux PVC	P	
	Panneaux autres	P	
	Jonctions entre panneaux tresses	M	
	Jonctions entre panneaux étanchéité entre panneaux	M	
Faux plafonds	Panneaux et plaques	P	
	Jonctions entre faux plafond et structure, joints entre panneaux	P	
	Pare vapeur	P	
	Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	P	
	Écrans de cantonnement et leurs joints (dans le plénum entre le faux plafond et le plancher supérieur)	P	
	Panneaux et plaques	P	
	Pare vapeur	P	
	Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	P	
	Ecrans de cantonnement et leurs joints (dans le plénum entre le faux plafond et le plancher supérieur)	P	
	Jonctions entre faux plafond et structure	P	
	joints entre panneaux	P	
Suspentes et contrevents	Flocages	M	
	Protections en plâtre	M	
	Peintures intumescentes	M	
	Flocages	M	
	Protections en plâtre	M	

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

	Peintures intumescentes	M	
5 - Planchers et planchers techniques			
Revêtements de sols	Dalles de sol	P	
	Nez de marche	P	
	Dalles moquettes avec entrecouche noire	P	
	Sous-couches (carton, feutre, …) des revêtements souples	M	
	Colles bitumineuses	M	
	Colles non bitumineuses	M	
	Moquette	M	
	Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.)	P	
	Peintures de sol	M	
	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	M	
	Revêtements de sols sportifs	P	
	Joints de dilatation et d'assemblage	P	
	Joints de cantonnement sur faux planchers	P	
	Enduit de cuvelage	M	
	Rebouchages autour de conduits (principalement IGH et ERP), fourreaux en carton ou fibres-ciment	M	
	Dalles de sol	P	
	Nez de marche	P	
	Dalles moquettes avec entrecouche noire	P	
	Colles bitumineuses	M	
	Colles non bitumineuses	M	
	Moquette	M	
	Peintures de sol	M	
	Revêtements de sols sportifs	P	
	Joints de dilatation et d'assemblage	P	
	Joints de cantonnement sur faux planchers	P	
	Enduit de cuvelage	M	
	Colles de carrelage	M	
	Joints de carrelage	M	
	Sous-couches des revêtements souples - Carton	M	
	Sous-couches des revêtements souples - Feutre	M	
	Sous-couches des revêtements souples - Autre	M	
	Sols coulés à base ciment - Terrazolith	M	
	Sols coulés à base ciment - Autre	M	
	Ragréages	M	
	Primaires d'accrochage	M	
	Rebouchages autour de conduits (principalement immeubles de grande hauteur et établissements recevant du public), fourreaux en carton	M	
	Rebouchages autour de conduits (principalement immeubles de grande hauteur et établissements recevant du public), fibres-ciment	M	
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques			
Portes et cloisons palières	Panneaux dans les portes palières	P	
	Panneaux des cloisons palières	P	
	Panneaux dans les portes palières	P	
	Panneaux dans les cloisons palières	P	
Parois des équipements	Plaques, panneaux décoratifs (habillages cabines, joues des escaliers mécaniques…)	P	
	Calfeutrement entre mur et plancher (joint, bourre)	P	
	Isolants	P	
	Colles	M	
	Joints	P	

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

	Isolants	P	
	Colles	M	
	Joints	P	
	Plaques	P	
	Panneaux décoratifs - habillages cabines	P	
	Panneaux décoratifs - joues des escaliers mécaniques	P	
	Panneaux décoratifs - autre	P	
	Calfeutrement entre mur et plancher - joint	P	
	Calfeutrement entre mur et plancher - bourre	P	
Matériels en machinerie	Freins d'ascenseurs	P	
	Éléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type contacteurs, sélecteurs, coupe-circuits…	P	
	Tresses	P	
	Joints plats	P	
	Freins d'ascenseur	P	
	Tresses	P	
	Joints plats	P	
	Eléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type contacteurs	P	
	Eléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type sélecteurs	P	
	Eléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type coupe-circuits	P	

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

4. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

4.1. OBLIGATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE / DONNEUR D'ORDRE

Dans le cadre d'une mission de repérage amiante avant travaux, **le maître d'ouvrage / donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER** les plans du bâtiment à jour ainsi que tout document pouvant faciliter la recherche et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante (ancien rapport de repérage, DTA, DIUO, DOE, etc…)

Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre doit définir précisément la nature des travaux projeté ainsi que le périmètre de l'opération.
Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre n'est pas en mesure d'imposer :

- La méthodologie de repérage, celle-ci étant définie par l'arrêté du 16 juillet 2019 et la norme NF X 46-020 d'août 2017 satisfait également aux exigences de l'arrêté,
- Le nombre de prélèvement à analyser,

Le nombre d'investigations approfondies, le nombre de sondages, ainsi que le nombre de prélèvements et analyses à effectuer ne peut être déterminé avant l'achèvement du repérage.

Le maitre d'ouvrage / donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à **QUALICONSULT IMMOBILIER** tous les moyens d'accès pour le bon déroulement du repérage et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage. Il désigne un accompagnateur qui doit avoir une connaissance des lieux et qui dispose de toutes les autorisations et instrument d'accès nécessaires.

Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre informe les occupants et exploitant, de l'intervention qui doit être réalisé dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones. **Le maitre d'ouvrage / donneur d'ordre** ou son représentant prend, à la demande l'opérateur de repérage, les dispositions ^pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations le requièrent.

Le maître d'ouvrage / donneur d'ordre est tenu :

- De vérifier la cohérence entre le programme de travaux et le programme de repérage et son périmètre proposés.
- De fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.), et d'en définir les conditions d'utilisations,
- De procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage,
- D'informer l'opérateur de repérage de toute modification du programme de travaux

En cas de manquement à ces obligations, aucune réclamation ne pourra être portée par **le maître d'ouvrage / donneur d'ordre** dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

4.2. PHASE DE REPERAGE

La phase de repérage comporte deux étapes :
- **1er Etape** : l'opérateur de repérage s'enquiert des caractéristiques constructives de l'immeuble bâti, pour cela il recherche des zones présentant des similitudes d'ouvrage.
- **2ème Etape** : l'opérateur de repérage :
 - Recherche et identifie les matériaux ou produit inscrit dans le programme de repérage
 - Repère les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante
 - Conclut sur la présence ou l'absence d'amiante

Tout au long de la mission, les matériaux et produits du programme de repérage sont enregistrés ainsi que leur caractéristiques (nature, localisation, forme, aspect, etc.).

/!\ Avertissement :
Le repérage est réalisé conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019 et à la norme NF X46-020 d'août 2017, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (exemple des enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.
Les sondages et investigation approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020, il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages …) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore occupé et meublé, ces revêtements étant encore en place

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

4.3. PHASE PRELEVEMENT ET ANALYSE D'ECHANTILLON

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du matériau ou produit inscrit dans le programme de repérage, sera placé dans un contenant étanche doublé sir lequel seront reportées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel est soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes humides entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront besoins l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le **COFRAC** au titre du LAB GTA 44 et de la norme NF X43-050.
Les méthodes d'analyse appliquée est conforme au conforme au programme d'accréditation des laboratoires LAB GTA 44 « Recherche d'amiante dans les échantillons massifs » du **COFRAC**.
En fonction de la nature du matériau ou produit à analyser, les techniques d'analyse appliquées sont les suivantes :
- La microscopie optique à lumière polarisée (**MOLP**)
- La microscopie électronique à transmission analytique (**META**)

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 1er octobre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses ».

5. LOCAUX VISITES ET NON-VISITES

Etage	Local / partie d'immeuble	Visitée	⚠ Justification
1er SS	Trémies Ascenseur n°1	OUI	
RDC	Trémies Ascenseur n°2	OUI	
RDC	Cabine Ascenseur	OUI	
1er	Trémies Ascenseur n°3	OUI	
2ème	Trémies Ascenseur n°4	OUI	
3ème	Local machinerie ascenseur	OUI	

6. RESULTAT DETAILLE DU REPERAGE

6.1. DESCRIPTION DES REVÊTEMENTS EN PLACE LE JOUR DU REPERAGE

Etage	Local / Partie d'immeuble	Ouvrage ou Composant de la construction	Revêtement en place
1er SS	Trémies Ascenseur n°1	Matériels en machinerie n°2 - Amortisseur	Métal
		Murs et cloisons maçonnés	Béton
		Portes et cloisons palières - la porte pallière	Métallique
		Matériels en machinerie n°1 - Guide Ascenseur	Métal
RDC	Trémies Ascenseur n°2	Matériels en machinerie - Guide Ascenseur	Métal
		Portes et cloisons palières - la porte pallière	Métallique
1er	Trémies Ascenseur n°3	Matériels en machinerie - Guide Ascenseur	Métal
		Portes et cloisons palières - la porte pallière	Métallique
2ème	Trémies Ascenseur n°4	Matériels en machinerie - Guide Ascenseur	Métal
		Portes et cloisons palières - la porte pallière	Métallique
3ème	Local machinerie ascenseur	Murs et cloisons maçonnés	Béton

6.2. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Matériels en machinerie Freins d'ascenseurs

Etage	Local / partie d'immeuble	Critère ayant permis de conclure
3ème	Local machinerie ascenseur	Marquage du matériau

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

6.3. MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Murs et cloisons maçonnés Béton

Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Trémies Ascenseur n°1	Résultat d'analyse (P001)

Portes et cloisons palières Isolant dans porte pallière Isolant Blanc

Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
1er SS	Trémies Ascenseur n°1	Résultat d'analyse (P002)
RDC	Trémies Ascenseur n°2	Résultat d'analyse (P002-ZPSO)
1er	Trémies Ascenseur n°3	Résultat d'analyse (P003)
2ème	Trémies Ascenseur n°4	Résultat d'analyse (P004)

Murs et cloisons maçonnés Béton

Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
3ème	Local machinerie ascenseur	Résultat d'analyse (P005)

Revêtement de sol Dalle Béton

Etage	Local / partie d'immeuble	Critères(s) ayant permis de conclure
3ème	Local machinerie ascenseur	Résultat d'analyse (P006)

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

1. OBSERVATIONS & RESERVES



2. ANNEXES

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Réf. échantillon.	Date du prélèvement	Matériaux ou Produit	Présence d'amiante
P001	18/07/2024	Béton	Négatif
P002	18/07/2024	Isolant Blanc	Négatif
P003	18/07/2024	Isolant Blanc	Négatif
P004	18/07/2024	Isolant Blanc	Négatif
P005	18/07/2024	Béton	Négatif
P006	18/07/2024	Dalle Béton	Négatif

PLANCHE(S) DE REPERAGE

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PLANCHE	NIVEAU
N : 1/5	

LEGENDE

Prélèvement négatif

Prélèvement positif

Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

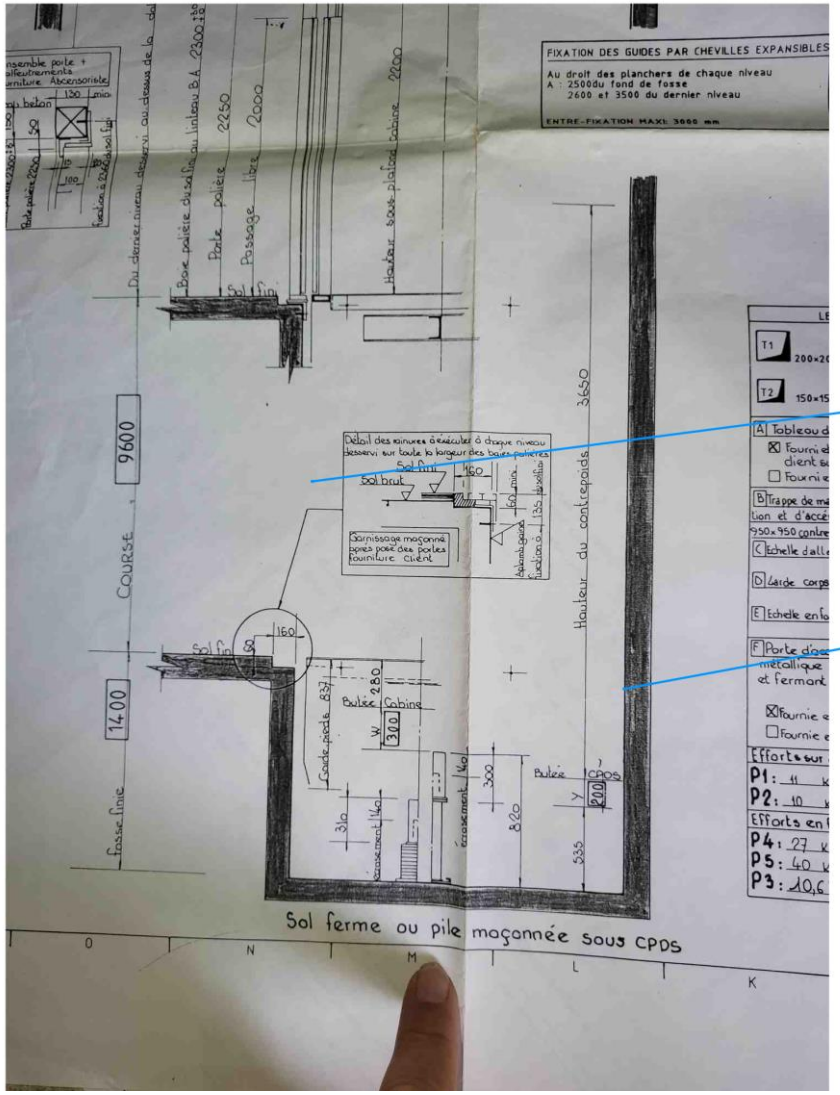


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0	Origine de la planche de repérage :	LEMAILLE Xavier	VUE EN PLAN ou ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

PLANCHE	NIVEAU
N : 2/5	

LEGENDE

	Prélèvement négatif
	Prélèvement positif
	Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

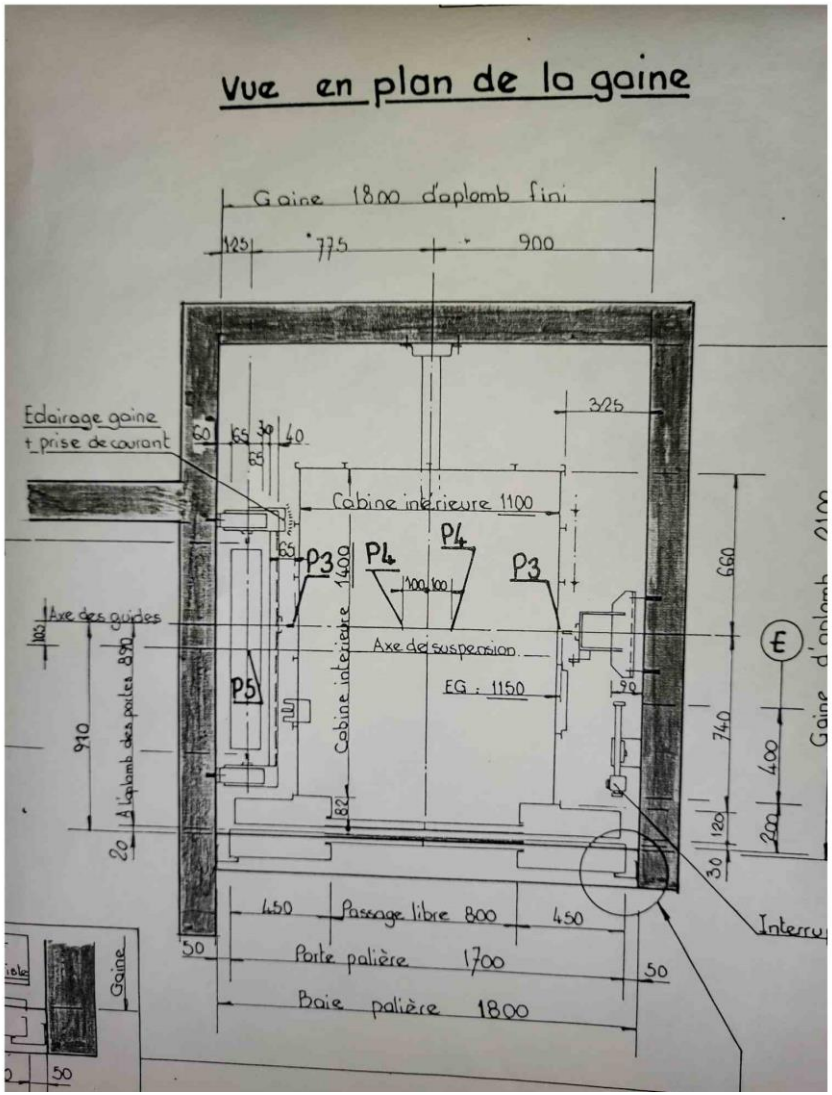


PLANCHE DE REPERAGE USUEL			
Version : 0	Origine de la planche de repérage :	LEMAILLE Xavier	VUE EN PLAN ou ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

PLANCHE	NIVEAU
N :	3/5

LEGENDE

	Prélèvement négatif
	Prélèvement positif
	Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

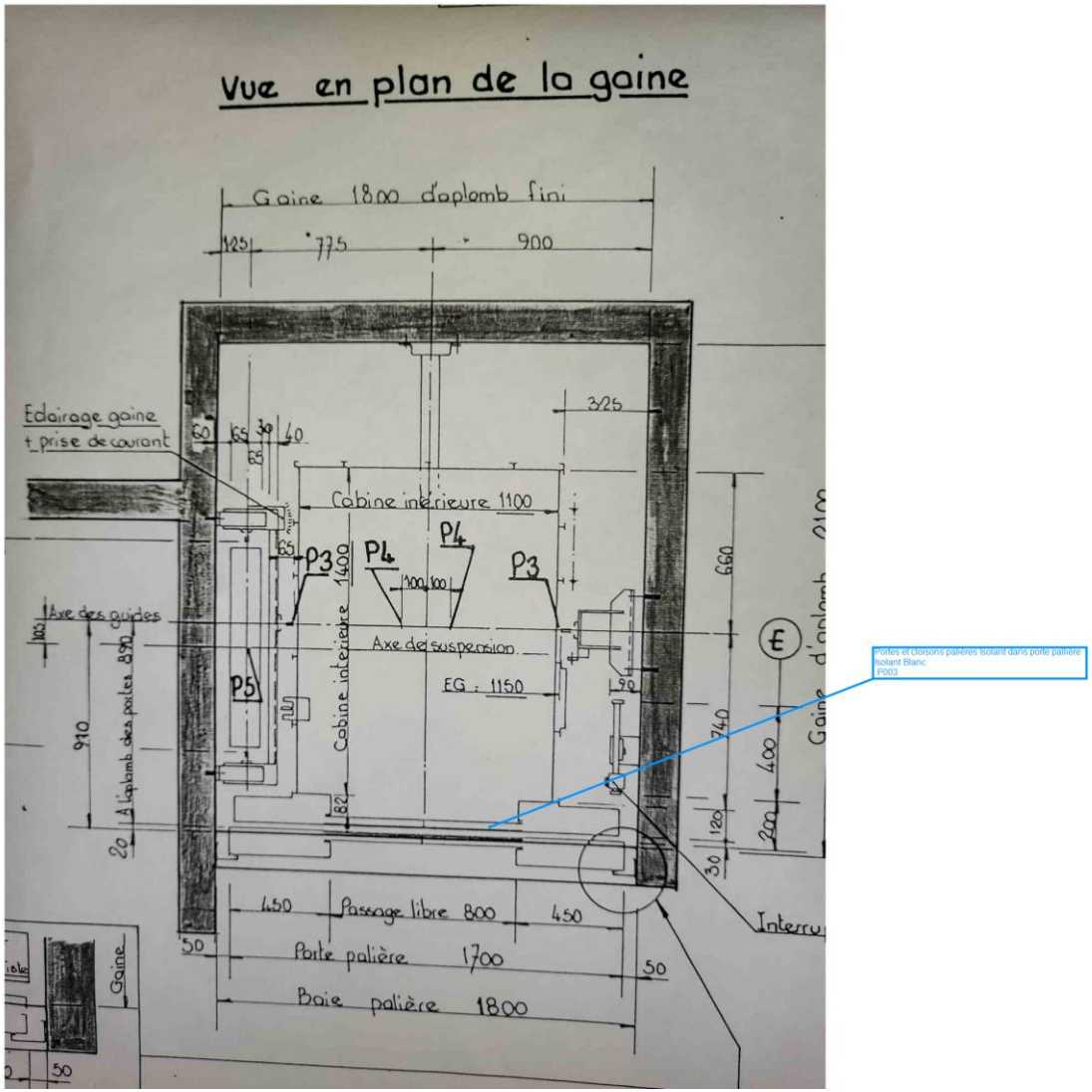


PLANCHE DE REPERAGE USUEL			
Version : 0	Origine de la planche de repérage :	LEMAILLE Xavier	VUE EN PLAN ou ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

PLANCHE	NIVEAU
N :	4/5

LEGENDE

	Prélèvement négatif
	Prélèvement positif
	Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

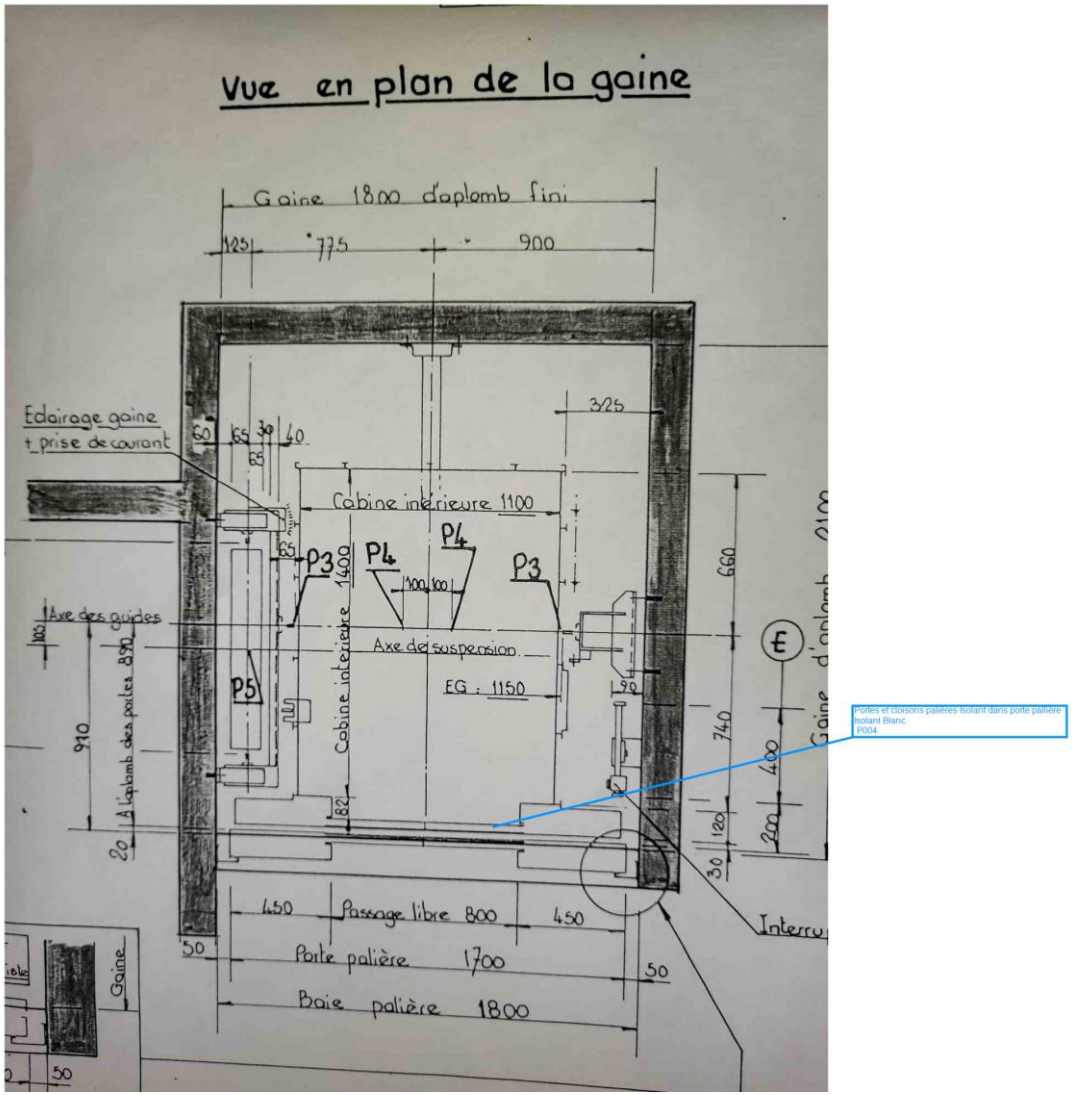


PLANCHE DE REPERAGE USUEL			
Version : 0	Origine de la planche de repérage :	LEMAILLE Xavier	VUE EN PLAN ou ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

PLANCHE	NIVEAU
N :	5/5

LEGENDE

	Prélèvement négatif
	Prélèvement positif
	Sondage

LEGENDE :

PLAN DE MASSE :

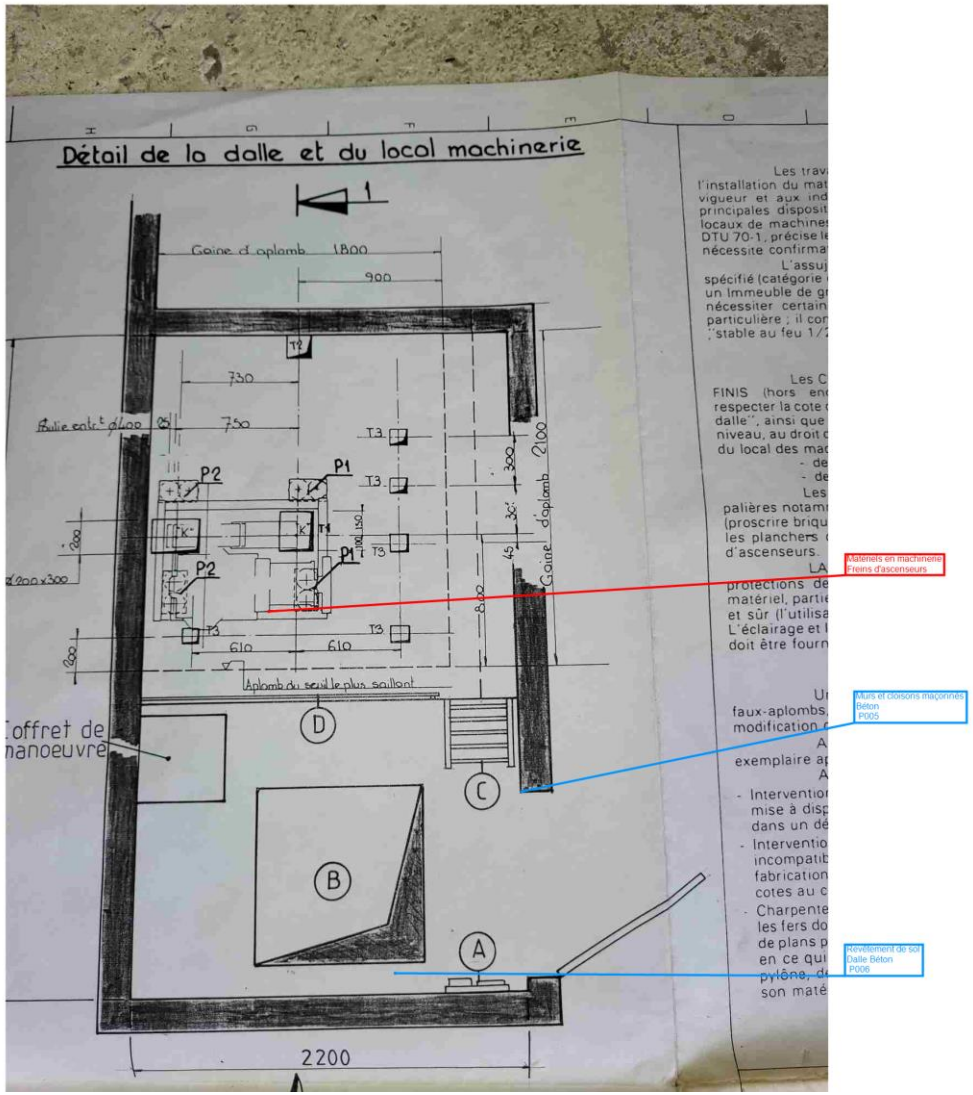


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Version : 0	Origine de la planche de repérage :	LEMAILLE Xavier	VUE EN PLAN ou ELEVATION

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

PLANCHE PHOTO(S)

ELEMENT : Portes et cloisons palières

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
1er SS - Trémies Ascenseur n°1	Portes et cloisons palières la porte pallière	Métallique	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

ELEMENT : Matériels en machinerie n°1

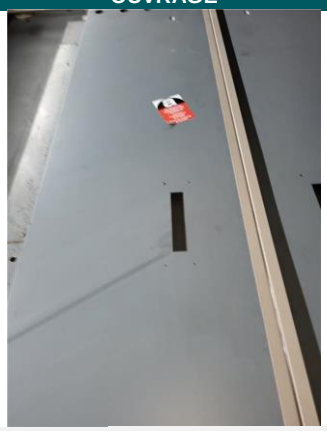
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
1er SS - Trémies Ascenseur n°1	Matériels en machinerie n°1 Guide Ascenseur	Métal	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

ELEMENT : Portes et cloisons palières

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
1er - Trémies Ascenseur n°3	Portes et cloisons palières la porte pallière	Métallique	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

ELEMENT : Portes et cloisons palières

OUVRAGE

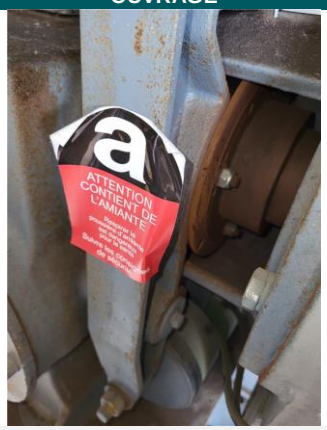


Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
2ème - Trémies Ascenseur n°4	Portes et cloisons palières la porte pallière	Métallique	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :



ELEMENT : Matériels en machinerie

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
3ème - Local machinerie ascenseur	Matériels en machinerie	Freins d'ascenseurs	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :



ELEMENT : Parois des équipements

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
RDC - Cabine Ascenseur	Parois des équipements	Plaques, panneaux décoratifs (habillages cabines, joues des escaliers mécaniques…)	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :



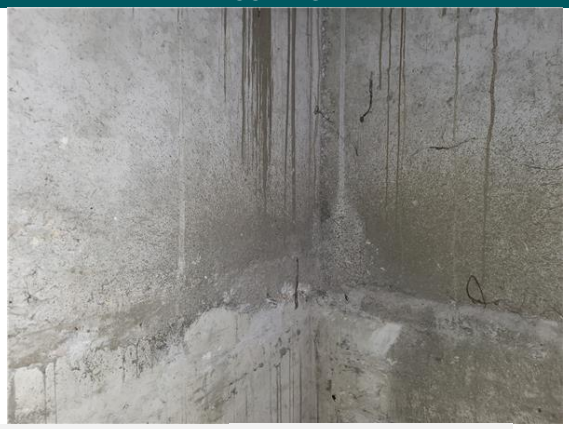
CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

PRELEVEMENT : P001

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
1er SS - Trémies Ascenseur n°1	Murs et cloisons maçonnés	Béton	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

PRELEVEMENT : P002

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
1er SS - Trémies Ascenseur n°1	Portes et cloisons palières Isolant dans porte pallière	Isolant Blanc	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

PRELEVEMENT : P003

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
1er - Trémies Ascenseur n°3	Portes et cloisons palières Isolant dans porte pallière	Isolant Blanc	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

PRELEVEMENT : P004

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
2ème - Trémies Ascenseur n°4	Portes et cloisons palières Isolant dans porte pallière	Isolant Blanc	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

PRELEVEMENT : P005

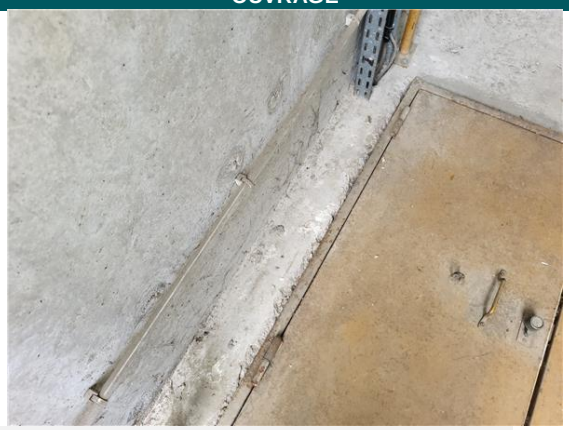
OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
3ème - Local machinerie ascenseur	Murs et cloisons maçonnés	Béton	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

PRELEVEMENT : P006

OUVRAGE



Pièce ou local	Localisation	Matériau ou produit	
3ème - Local machinerie ascenseur	Revêtement de sol	Dalle Béton	PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE :

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

PROCES VERBAUX D'ANALYSES LABORATOIRE

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

QUALICONSULT IMMOBILIER SAS
Monsieur Xavier LEMAILLE
355 Avenue Patton - CS 56613
49066 ANGERS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-NS-043673-01 — Date d'émission de rapport : 24/07/2024 22:03 — Page1/2
Dossier N° : 24W020469 — Date de réception : 22/07/2024 — Date d'analyse : 23/07/2024
Référence dossier Client:
4926316 A - Ascenseur n° 360366 Bât. G sis Campus 1 7 avenue Des Platanes 72100 LE MANS - CCI LE MANS SARTHE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001-1er SS - Trémis Ascenceur n°1 - - Murs et cloisons maçonnés - Béton	Matériau dur de type béton (gris)	MET * / GR6J	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	P002-1er SS - Trémis Ascenceur n°1 - - Portes et cloisons palières - Isolant Blanc	Matériau fibreux de type isolant (blanc) ; (pulvérulent) (noir)	MET * / GR6J	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
003	P003-1er - Trémis Ascenceur n°3 - - Portes et cloisons palières - Isolant Blanc	Matériau fibreux de type isolant (blanc) ; (pulvérulent) (noir)	MET * / GR6J	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
004	P004-2ème - Trémis Ascenceur n°4 - - Portes et cloisons palières - Isolant Blanc	Matériau fibreux de type isolant (blanc) ; (pulvérulent) (noir)	MET * / GR6J	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
005	P005-3ème - Local machinerie ascenseur - - Murs et cloisons maçonnés - Béton	Matériau dur de type béton (gris)	MET * / GR6J	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	P006-3ème - Local machinerie ascenseur - - Revêtement de sol - Dalle Béton	Matériau dur de type béton (gris)	MET * / GR6J	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-NS-043673-01 Date d'émission de rapport : 24/07/2024 22:03 Page2/2
Dossier N° : 24W020469 Date de réception : 22/07/2024 Date d'analyse : 23/07/2024
Référence dossier Client:
4926316 A - Ascenseur n° 360366 Bât. G sis Campus 1 7 avenue Des Platanes 72100 LE MANS - CCI LE MANS SARTHE

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Marc-Antoine Thabard
Technicien Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Amiante

DOCUMENT(S) REMI(S)

CE RAPPORT NE PEUT ËTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER

Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

ATTESTATION D'ASSURANCE

ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

ASSQCI1

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD atteste que : **QUALICONSULT IMMOBILIER**
(490 676 293 RCS Versailles) VELIZY PLUS – Bâtiment E – 1bis, rue du Petit Clamart - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127106241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- Etat de l'installation électrique intérieure,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- Recherche de plomb dans l'eau,
- Recherche de plomb avant et après travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique
- Repérage des matériaux contenant des Fibres Céramiques Réfractaires,
- Mesure d'empoussièrement
- Contrôle visuel amiante
- Analyse mâchefer
- Potabilité de l'eau
- Analyse ponctuelle d'éléments vis-à-vis de l'amiante
- Dossier amiante partie privative (DAPP)
- Analyse ponctuelle plomb
- Chiffrage remise en état après état des lieux de sortie
- Diagnostic installation d'assainissement non collectif
- Diagnostic installation d'assainissement collectif
- Diagnostic alex pour QUALITEL
- Diagnostic Sicile cristalline.
- Mission d'analyse ponctuelle en caractérisation des hydrocarbures (C10 – C40)
- Audit énergétique réglementaire selon le Décret N° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.
- Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la demolition ou de la renovation significative DPEMD (arrêté du 26/03/2023)

Les sommes assurées :

- RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1er janvier 2024 au 31 décembre 2024**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Paris, le : 26/12/2023

L'assureur
MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes RCS Le Mans 775 652 126 — Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros RCS Le Mans 440 048 882 — Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes RCS Le Mans 775 652 118 — Société anonyme, au capital de 142 622 936 euros RCS Le Mans 440 042 174
Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI3124 Version 008

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LEMAILLE Xavier

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans) - CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 30/11/2023 - Date d'expiration : 29/11/2030
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 30/11/2023 - Date d'expiration : 29/11/2030
DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 04/06/2020 - Date d'expiration : 03/06/2027
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 04/06/2020 - Date d'expiration : 03/06/2027
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (3) Date d'effet : 07/10/2019 - Date d'expiration : 06/10/2024
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 07/10/2019 - Date d'expiration : 06/10/2024
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (4) Date d'effet : 07/10/2019 - Date d'expiration : 06/10/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse https://www.icert.fr/liste-des-certifies/
Valide à partir du 01/07/2024.

Etienne Lamy

(1) Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification
(2) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification
(3) Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification
(4) Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

cofrac ACCREDITATION N° 4-0522 PORTÉE CERTIFICATION DE PERSONNES DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev19

CE RAPPORT NE PEUT ÊTRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE

Qualiconsult IMMOBILIER
Coordonnées de l'agence QUALICONSULT IMMOBILIER
355, avenue du Général Patton - CS 56613 - 49066 ANGERS CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros – R.C. VERSAILLES 490 676 293 – SIRET 490 676 293 00023 – APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue de Petit Clamart – Vélizy Plus Bât E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – N° TVA intra-communautaire FR 56 490 676 293